Foch s'écria à Doullens, alors que Pétain parlait de se rendre: "Vous ne vous battez pas? moi je me battrais devant Amiens, derrière Amiens, devant Paris, derrière Paris.".

Voilà l'esprit qui anime aujourd'hui la grande nation française et ses vaillants soldats. Lorsqu'elle aura trouvé des chefs comme ceux d'autrefois, elle connaîtra la victoire, et je sais que le peuple canadien sera toujours prêt à l'aider.

Il est un groupe de citoyens dont je tiens à dire un mot; il s'agit de certains professeurs pacifistes, qui sont un danger et des membres de la cinquième colonne d'Hitler. Ces messieurs font encore parler d'eux, et ils vont se réunir de nouveau à Genève, près d'Orillia, s'il vous plaît. Nous savons ce qu'ils ont dit en août dernier, et au début de la guerre certains professeurs américains hostiles aux Alliés furent admis au pays. Nous devrions voir à ne plus les admettre chez nous. Certains professeurs, tant américains que canadiens, ont déclaré, par exemple, que le Canada était en sûreté; qu'il pouvait se fier à la Société des Nations; que l'armée française, cette glorieuse armée française composée de quatre ou cinq millions d'hommes verrait à nous défendre; que les Etats-Unis se lanceraient dans le conflit. Ce n'est qu'un mythe et nous le savons bien. Je suis ébahi par la somme de propagande qui nous vient des Etats-Unis. Les lettres-chaînes ne devraient pas être tolérées dans ce pays. Les choses en sont à un point où il est difficile au peuple canadien d'obtenir des renseignements. Les journaux refusent de publier un compte rendu des délibérations de la Chambre, et cependant il nous vient un si grand nombre de ces publications américaines que le peuple canadien ne sait plus ce qui se passe; faute de renseignements, notre nation est, de toutes les nations du monde, la moins éclairée sur les questions de défense, de politique internationale et de menées subversives. Ces professeurs citent les paroles du président Roosevelt à l'effet que les Etats-Unis ne resteraient pas là à ne rien faire dans le cas d'une invasion du Canada, et que les dictateurs seront ostracisés, et ils nous ont assuré que l'Allemagne s'écroulerait si la force aérienne britannique laissait pleuvoir des feuillets. Le temps de ces illusions est passé. L'empire et le Canada connaissent leur position; nous savons que seule la métropole peut protéger nos côtes.

Nous sommes toujours en retard. A mon sens, l'inscription projetée, laquelle peut se rattacher indirectement à ce travail, ne servira absolument de rien; c'est tout de la frime. Il serait préférable, à mon avis, d'assurer notre défense territoriale et de combattre la cinquième colonne, de même que nos ennemis du dedans et du dehors qui appuient ces éléments subversifs. Notre front

de défense est en Grande-Bretagne, et tout est perdu si la métropole ne réussit pas à vaincre les ennemis de la civilisation.

Cette question a été soulevée d'abord pendant la session de guerre, et ensuite lors de la session de janvier. J'ai posé neuf ou dix questions à ce sujet, et j'ai inscrit une motion touchant les menées subversives, dans laquelle je demandais au Gouvernement de nommer un comité; j'ai renouvelé cette demande le 25 janvier et le 22 mai. Je suis heureux qu'un tel comité soit maintenant à l'œuvre, bien qu'il ait encore à peine effleuré la question. Nous devrions interdire quelque 500 de ces publications qui nous viennent des Etats-Unis et servent l'ennemi dans notre pays. J'évoque les paroles de sir John Anderson touchant le premier article de son projet de loi. M. James Griffith lui avait posé une question que rapporte le hansard de 1936 et qui a été soulevée de nouveau lors de l'étude du bill Anderson; le ministre, parlant d'une question posée par M. Mander, a fait la déclaration suivante à la Chambre des communes le 3 août 1939:

Les renseignements dont je dispose révèlent que cet organisme sert aux fins du service de propagande allemand et que l'un de ses créateurs a touché des fonds venus d'Allemagne. (Hansard, tome 350, colonne 2649.)

Le ministre a répondu:

Il s'agit apparemment du professeur A. P. Laurie qui, d'après le Daily Telegraph du 8 août, a admis avoir reçu £150 d'une société allemande d'édition pour écrire un livre sur la cause nazie. Le même A. P. Laurie, à la veille des hostilités, s'adressait comme suit aux jeunes gens d'Angleterre:

"Quant à vous, c'est la mort sur le champ de bataille ou la prison qui vous attend et le peloton d'exécution si vous devenez trop turbulents. C'est par fournées que l'on fusille déjà en Pologne ceux qui refusent de combattre; il est possible que nous voyions cela chez nous avant d'en avoir fini."

En terminant je dirai que le Gouvernement ferait bien de changer le mode de censure et de laisser plus de discrétion à nos journaux, parce que ces organismes se servent actuellement de la censure de façon indirecte pour éluder les règlements. Nous devrions avoir un mode de censure efficace qui accorderait une certaine latitude à la presse, suivant en cela l'exemple des Anglais. De cette manière nous atteindrions une grande partie des fins visées par le bill nº 73. Ces gens sont partout dans le pays; vous les trouvez sur la rue; leur besogne se poursuit dans les dépôts de journaux; leurs doctrines se retrouvent dans nombre de publications hebdomadaires. Je souhaite tout le succès possible au Gouvernement dans cette tâche. S'il seconde le comité dans son travail et applique cette loi dans tout le pays, la